

3.0 crédits	30.0 h	2q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2011-2012, 2013-2014, ...

Enseignants:	Famerée Joseph ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Pour atteindre ces objectifs, le cours étudiera de manière approfondie plusieurs documents et thématiques d'un même dialogue théologique interconfessionnel (par ex., catholique-orthodoxe ou anglican-luthérien ).
Acquis d'apprentissage	Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de - rendre compte d'une recherche sur une question faisant l'objet d'un dialogue théologique interconfessionnel ; - en dégager les enjeux théologiques et œcuméniques. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	Étude du document " Baptême, Eucharistie et Ministère " (Commission Foi et Constitution du COE, Lima, 1982) et de sa réception par les différentes Églises, catholique romaine et luthériennes plus particulièrement. Dans le prolongement de celle-ci, on étudiera aussi le dernier document de la Commission internationale catholique romaine - luthérienne: " La compréhension de l'Église à la lumière de la doctrine de la justification " (1993). S'agit-il d'un " accord substantiel " qui permettrait le rétablissement de la communion entre les deux Églises? Depuis lors, le 31 octobre 1999, une " Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification " a été signée par l'Église catholique romaine et la Fédération luthérienne mondiale. La réception autorisée de cet accord, basé sur un " consensus différencié ", ouvre-t-elle une ère nouvelle dans les relations œcuméniques ? Où en est-on dix ans plus tard ?
Autres infos :	nihil
Cycle et année d'étude :	<a href="#">&gt; Master [120] en théologie</a> <a href="#">&gt; Master [120] en sciences des religions</a>
Faculté ou entité en charge:	TEBI